

Questions orales

approuvé par le chef Fontaine et par son avocat de Winnipeg.

Ils sont allés présenter la proposition que les médias diffusent aujourd'hui, la plus généreuse probablement jamais soumise par un gouvernement du Canada. Avant de me demander de faire davantage, mon ami doit comprendre ce qui a été rejeté.

Mon gouvernement s'est d'abord dit disposé à agir sans délai et à fournir des fonds concernant chacune des propositions suivantes, dès ratification de l'Accord du lac Meech:

- 1) un processus constitutionnel fédéral-autochtone pour établir l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres sur les questions qui intéressent les autochtones, et la tenue de la première conférence à une date plus rapprochée;
- 2) l'engagement par le gouvernement du Canada à faire de la pleine reconnaissance des peuples autochtones une caractéristique fondamentale du Canada;
- 3) la participation des représentants des peuples autochtones à toutes les conférences des premiers ministres où il serait question de la clause des reconnaissances constitutionnelles;
- 4) une invitation à participer à toutes les conférences des premiers ministres où sont débattues des questions qui touchent directement les peuples autochtones;
- 5) la définition conjointe des droits découlant des traités, ce que les peuples autochtones réclament depuis longtemps, et;
- 6) la mise sur pied d'une commission royale d'enquête historique sur les affaires autochtones qui aurait autant d'ampleur et d'autorité que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et qui pourrait entraîner des changements d'une grande portée dont les peuples autochtones pourront bénéficier assez loin dans le XXI^e siècle.

C'est l'offre qui a été faite. Après en avoir pris connaissance, le leader des peuples autochtones, Phil Fontaine, a exprimé l'intention des autochtones de tout faire pour tuer l'accord et la résolution d'accompagnement. Par son attitude, le chef Fontaine rejette une occasion formidable qu'ont les peuples autochtones de marquer des progrès rapides et sûrs sur la voie de la justice, ce que souhaitent le gouvernement et tous les députés.

[Français]

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Plusieurs observateurs de la scène constitutionnelle croient qu'il sera extrêmement difficile de trouver une solution à l'impasse constitutionnelle d'ici le 23 juin.

Quelles sont les alternatives, les possibilités que le gouvernement étudie à l'heure actuelle?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il y a un document solennel qui a été signé par le premier ministre du Manitoba et les autres premiers ministres. En vertu de ce document, le premier ministre du Manitoba, appuyé par les deux chefs de l'opposition, s'est engagé à fournir—entre guillemets dans le texte anglais—

—to use every possible effort to achieve decision prior to June 23, 1990.

Dix jours plus tard, avec un geste dilatoire d'un député, on n'a même pas eu la possibilité de faire entendre des témoins, encore moins d'en discuter et puis de le voter!

Lorsqu'on dit: «Nous allons fournir les *best efforts*», il y a une implication de leadership, que l'on prend ses responsabilités et qu'on exerce le leadership. Mon ami de Winnipeg, qui connaît fort bien la situation, sera très intéressé par la déclaration de la *Manitoba Metis Federation*, où on retrouve la citation suivante:

• (1430)

[Traduction]

«Toute mesure prise au nom des peuples autochtones concerne également les Métis» dit M. Dumont. «Nous avons étudié la dernière initiative du premier ministre et nous croyons qu'il est maintenant dans notre intérêt, plus que jamais par le passé, de profiter des dispositions qui nous sont soumises et qui pourront se réaliser après la ratification de l'accord.»

Le message que j'adresse au premier ministre du Manitoba, à M^{me} Carstairs et à M. Doer, c'est de se rendre aux vœux des Métis du Manitoba, d'adopter l'Accord du lac Meech et d'assurer ensuite un traitement équitable aux peuples autochtones.

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

En dépit de ce qu'il a déjà dit, il n'est pas nécessaire d'être bien brillant pour conclure que l'Assemblée législative du Manitoba ne pourra pas ratifier l'Accord du lac Meech d'ici à samedi, date limite. Les députés doivent